



VILLE DE VANNES

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE PORTANT SUR LA CESSIION D'UN CHEMIN RURAL AU CHAPEAU ROUGE

Par arrêté en date du 21 octobre 2024, le Maire de la ville de Vannes a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative à la cession d'un chemin rural au lieu-dit CHAPEAU ROUGE. L'enquête se déroulera du jeudi 14 novembre 2024 au jeudi 28 novembre 2024 à l'Hôtel de Ville, place Maurice Marchais.

Monsieur Joris le Direach a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Le dossier d'enquête publique sera mis à la disposition du public, dès l'ouverture de l'enquête, à l'hôtel de Ville de VANNES du lundi au vendredi, hors jours fériés, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 à la Direction de l'Aménagement.

L'ensemble des pièces sera également consultable sur le site internet de la Ville de Vannes : <https://www.mairie-de-vannes.fr>

Le Commissaire enquêteur assurera à l'hôtel de ville – Direction de l'Aménagement - deux permanences les jeudis 14 novembre 2024 de 8h30 à 12h00 et 28 novembre 2024 de 13h30 à 17h00. Des observations peuvent également être adressées jusqu'à la date de la clôture de l'enquête par courriel à l'adresse suivante : service.foncier@mairie-vannes.fr en précisant : Monsieur le commissaire enquêteur « cession du chemin rural de Chapeau Rouge ».

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur transmis au Maire dans un délai d'un mois à compter de la clôture de l'enquête seront tenus à la disposition du public à la Direction de l'Aménagement.